



Fiche santé sécurité

Droits d'auteur.2025, Compagnie 3M Canada. Tous droits réservés. Il est permis de reproduire et/ou de télécharger ces données pour assurer l'utilisation adéquate des produits 3M, dans la mesure où : (1) les données sont reproduites intégralement, sans aucune modification, à moins qu'on obtienne au préalable une autorisation écrite de 3M à cet effet; et (2) ni la copie ni l'original ne seront revendus ni distribués en vue de faire un bénéfice.

Groupe de document : 29-7823-7
Date de parution : 2025/07/10

Numéro de la version : 7.00
Remplace la version datée de : 2025/06/27

Cette fiche de données de sécurité est conforme au Règlement sur les produits dangereux Canadiens.

SECTION 1 : Identification

1.1 Identifiant du produit

Savon de Lavage de Voiture 3M™, 38378"

1.2 Utilisations recommandées et restrictions d'utilisation

Utilisation prévue

Produits automobiles

Utilisation spécifique

Lavage de voiture savon

Restrictions d'utilisation

Ne s'applique pas

1.3 Détails du fournisseur

Compagnie: Compagnie 3M Canada
Division: Division Des Automobiles
Adresse : 1840, rue d'Oxford Est, Case Postale 5757, London, Ontario N6A 4T1
Téléphone : (800) 364-3577
Site Web : www.3M.ca

1.4 Numéro de téléphone d'urgence

Téléphone d'urgence medical:1-800-3M HELPS / 1800 364 3577

SECTION 2 : identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Corrosion/Irritation cutanée : Catégorie 2.

Grave problème/Irritation oculaire : Catégorie 2A :

Sensibilisation cutanée: Catégorie 1A

2.2. Éléments d'étiquette

Terme d'avertissement

Attention

Symboles :

Point d'exclamation |

Pictogrammes



Mentions de danger

Provoque une irritation cutanée. Provoque une irritation oculaire grave. Peut provoquer une réaction allergique cutanée.

Mises en garde

Prévention :

Eviter de respirer les vapeurs. Laver soigneusement la peau exposée après manipulation. Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail. Porter des gants de protection et des dispositifs de protection pour les yeux.

Réponse:

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver avec beaucoup d'eau et de savon. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer prudemment avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Retirer les verres de contact éventuels, si ceci peut être fait facilement. Continuer à rincer. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : Consulter un médecin. Si l'irritation des yeux persiste : Consulter un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les utiliser à nouveau.

Élimination :

Mettre le contenu et le contenant au rebut conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux applicables.

2.3. Autres risques

Aucun connu.

SECTION 3 : Composition/renseignements sur les ingrédients

Ce matériau est un mélange.

| Ingrédient | Numéro CAS | % par poids | Nom Commun |
|---|------------|--------------------------------|--|
| Eau | 7732-18-5 | 60 - 100 | Eau |
| Alcools, C10-16 éthoxylés, sulfates, sels de sodium | 68585-34-2 | 1 - 5 Secret Fabrication * | Poly (oxy-1,2-éthanediyl), α -sulfo-omega-hydroxy-, éthers en C10-16-alkyl, sels de sodium: alkyle en C10-16 (alcool) éthoxylate d'acide sulfurique sel de sodium et SDA : 15-067-04. Consulter la procédure d'identification de substance SDA. |
| Chlorure de Sodium | 7647-14-5 | 1 - 5 | Chlorure de Sodium |
| Sulfates de sodium mono-C10-16-alkyl | 68585-47-7 | 1 - 5 Secret Fabrication * | Acide sulfurique, esters de mono-C10-16-alkyle, sels de sodium |
| acides sulfoniques, hydroxyalcanes en C14-16 et alcènes en C14-16, sels de sodium | 68439-57-6 | 1 - 5 Secret Fabrication * | acides sulfoniques, hydroxyalcanes en C14-16 et alcènes en C14-16, sels de sodium |
| Acide benzènesulfonique, dérivés mono-alkyles en C10-16, | 68081-81-2 | 0.5 - 1.5 Secret Fabrication * | Acide benzènesulfonique, dérivés mono-alkyles en C10-16, sels de sodium |

Savon de Lavage de Voiture 3M™, 38378"

| | | | |
|---|------------|--------------------------------------|--|
| sels de sodium | | | |
| Propanaminium-1, amino-3 N-(carboxyméthyl) N,N-diméthyl-, dérivés N-acyles de coco, hydroxydes, sels internes | 61789-40-0 | 0.5 - 1.5 Secret Fabrication * | 1-Propanaminium, dérivés de 3-amino-N-(carboxyméthyl) -N, N-diméthyl-, N-cocoacyles, hydroxydes, sels internes |
| Oxyde de dodecyldimethylamine | 1643-20-5 | 0.5 - 1.5 Secret Fabrication * | 1-dodécanamine, N, N-diméthyl-, N-oxyde |
| 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazoline-3-one | 26172-55-4 | 0.0014 - 0.0015 Secret Fabrication * | 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one |
| 2-Méthyl-4-isothiazoline-3-one | 2682-20-4 | 0.0004 - 0.0005 Secret Fabrication * | 2-méthylisothiazol-3(2H)-one |

*La concentration (exacte ou étendue) de cette composante n'a pas été divulguée puisqu'il s'agit d'un secret de fabrication

SECTION 4 : Premiers soins

4.1. Description des premiers soins

Inhalation :

Donner de l'air frais. En cas de malaise, consulter un médecin.

Contact avec la peau :

Laver immédiatement avec de l'eau et du savon. Retirer les vêtements contaminés et les laver avant de les porter de nouveau. Si des signes ou des symptômes apparaissent, consulter un médecin.

En cas de contact avec les yeux :

Rincer immédiatement et abondamment à l'eau. Retirer les lentilles cornéennes si cela est possible et continuer de rincer l'oeil. Consulter un médecin.

En cas d'ingestion :

Rincer la bouche. En cas de malaise, consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, tant aigus que différés

Réaction cutanée allergique (rougeur, gonflement, cloques et démangeaisons)

4.3. Indication de la nécessité éventuelle d'une prise en charge médicale immédiate et d'un traitement spécial

Non applicable.

SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction appropriés

En cas de feu : Utiliser un agent extincteur adapté aux matériaux combustibles ordinaires comme l'eau ou la mousse pour l'extinction.

5.2. Agents extincteurs inappropriés

Aucun déterminé

5.3. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Aucun dans cette produit.

Les sous-produits nocifs de décomposition

Substance

Monoxyde de carbone

Bioxyde de carbone

Condition

Durant la combustion

Durant la combustion

5.4. Actions de protection spécifiques pour les pompiers

Porter des vêtements complets de protection, y compris casque, respirateur autonome à pression positive ou à admission d'air

par pression, imperméable et pantalon de feu, bandes élastiques autour des bras, de la taille et des jambes, masque facial et vêtement de protection pour les parties exposées de la tête.

SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de rejet accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Évacuer la zone Ventiler la zone à l'air frais. Pour les grands déversements ou les déversements dans les espaces confinés, fournir une ventilation mécanique pour disperser ou évacuer les vapeurs, conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle. Utilisez un équipement de protection individuelle en fonction des résultats d'une évaluation de l'exposition. Consultez la section 8 pour obtenir les recommandations relatives à l'EPI. Si l'exposition prévue résultant d'un déversement accidentel dépasse les capacités de protection de l'EPI indiquées à la section 8, ou si elle est inconnue, choisissez l'EPI qui offre un niveau de protection approprié. Tenez compte des dangers physiques et chimiques du matériau lorsque vous faites votre choix. Des exemples d'ensembles d'EPI pour les interventions d'urgence pourraient inclure le port d'une tenue d'intervention pour un déversement de matières inflammables; le port de vêtements de protection contre les produits chimiques si la matière déversée est un corrosif, un sensibilisant, un irritant cutané important ou si elle peut être absorbée par la peau; ou l'enfilage d'un appareil de protection respiratoire à pression positive pour les produits chimiques présentant des risques d'inhalation. Pour obtenir des renseignements sur les dangers physiques et les dangers pour la santé, veuillez consulter les sections 2 et 11 de la FTSS.

6.2. Précautions pour l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement. Pour les déversements plus importants, couvrir les drains et construire des digues pour éviter que le matériau ne se déverse dans le réseau d'égoûts ou les plans d'eau.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Confiner le déversement. Travailler de l'extérieur vers l'intérieur du déversement. Couvrir de bentonite, de vermiculite ou d'un matériau absorbant inorganique vendu sur le marché. Mélanger suffisamment d'agents absorbants jusqu'à ce que le déversement semble sec. Rappel : L'ajout d'un matériau absorbant n'élimine pas les dangers physiques ni les dangers pour la santé ou pour l'environnement. Ramasser le plus de produits déversés possibles. Placer dans un récipient fermé approuvé pour le transport par les autorités compétentes. Nettoyer les résidus avec de l'eau. Fermer hermétiquement dans un récipient. Éliminer le produit collecté dès que possible conformément aux réglementations locales / régionales / nationales / internationales applicables

SECTION 7 : Manipulation et entreposage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Tenir hors de portée des enfants. Éviter de respirer les poussières, fumées, brouillards, gaz, vapeurs ou émanations Éviter tout contact du produit avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant le produit. Bien se laver les mains après utilisation du produit. Les vêtements de travail contaminés devraient demeurer sur le lieu de travail. Éviter le rejet dans l'environnement. Laver les vêtements contaminés avant de les porter de nouveau. Éviter tout contact avec des agents oxydants (comme le chlore, l'acide chromique, etc.).

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Entreposer à l'écart de la chaleur; Entreposer à l'écart des oxydants.

SECTION 8 : Contrôles d'exposition/protection personnelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition en milieu de travail

Aucune limite d'exposition professionnelle pour les composants énumérés à la section 3 de cette FSSS.

8.2. Contrôles d'exposition

8.2.1. Mesures d'ingénierie

Disposer d'un appareil de ventilation par dilution générale et/ou d'un appareil de ventilation par aspiration localisé pour contrôler les niveaux d'exposition aux particules en suspension dans l'air et s'assurer qu'elles se situent en dessous des limites

d'exposition applicables et pour contrôler les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs ou émanations. Si la ventilation n'est pas adéquate, utiliser un appareil de protection respiratoire.

8.2.2. équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

Choisissez et utilisez protection des yeux/du visage pour éviter le contact basé sur les résultats d'une évaluation de l'exposition. Les protections des yeux suivantes sont recommandées:

Lunettes de sécurité avec écrans sur les côtés.

Lunettes de protection ouvertes.

Protection de la peau/des mains

Selectionner et porter des gants et/ou des vêtements de protection pour éviter tout contact avec la peau selon les résultats d'une évaluation du degré d'exposition. Consulter le fabricant de gants et/ou de vêtements de protection pour la sélection de matériaux compatibles appropriés. Les de gants en nitrile peuvent être portés par-dessus des gants de stratifié polymère pour améliorer la dextérité.

Des gants constitués du/des matériaux suivants sont recommandés: polymère stratifié

Si le produit est utilisé dans des conditions de forte exposition (exemple pulvérisations, risque élevé d'éclaboussures, etc), l'utilisation d'une combinaison de protection peut s'avérer nécessaire. Choisissez et utilisez une protection du corps pour éviter le contact basé sur les résultats d'une évaluation de l'exposition. Le matériau de vêtements de protection suivant(s) est recommandé: Tablier - polymère stratifié

Protection respiratoire :

Une évaluation de l'exposition peut être nécessaire de décider si un appareil respiratoire est nécessaire. Si un appareil respiratoire est nécessaire, utiliser des masques dans le cadre d'un programme de protection respiratoire complet. Basé sur les résultats de l'évaluation de l'exposition, sélectionnez un des types de respirateur suivants afin de réduire l'exposition par inhalation:

Demi-masque respiratoire ou masque complet adapté pour des vapeurs organiques et des particules

Demi-masque respiratoire ou masque complet avec adduction d'air.

Pour des questions concernant une utilisation spécifique, consulter le fabricant de votre appareil respiratoire.

SECTION 9 : Propriétés chimiques et physiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

| | |
|---|-----------------------------------|
| État physique | Liquide |
| couleur | Orange-rouge |
| Odeur | (Intensité inconnue) Cerise |
| Valeur de seuil d'odeur | <i>Pas de données disponibles</i> |
| pH | 9 - 10 |
| Point de fusion/Point de congélation | <i>Pas de données disponibles</i> |
| Point d'ébullition | 100 °C |
| Point d'éclair : | Point d'éclair > 93 °C (200 °F) |
| Vitesse d'évaporation : | <i>Pas de données disponibles</i> |
| Inflammabilité | Ne s'applique pas |
| Limites d'explosivité (LIE) | <i>Pas de données disponibles</i> |
| Limites d'explosivité (LSI) | <i>Pas de données disponibles</i> |
| pression de vapeur | <i>Pas de données disponibles</i> |
| Densité de vapeur relative | <i>Pas de données disponibles</i> |
| Densité | 1 g/ml |

| | |
|--|--|
| Densité relative | 1 [Ref Std:Eau=1] |
| Hydrosolubilité | Totale |
| Solubilité (non-eau) | <i>Pas de données disponibles</i> |
| Coefficient de partage : n-octanol/eau | <i>Pas de données disponibles</i> |
| Température d'inflammation spontanée | <i>Pas de données disponibles</i> |
| Température de décomposition | <i>Pas de données disponibles</i> |
| Viscosité Cinématique | 400 mm ² /sec |
| Composés Organiques Volatils | 2 g/l [<i>Méthode de test:</i> Calculé selon le règlement 443.1 de SCAQMD] |
| Composés Organiques Volatils | 0,2 % en poids [<i>Méthode de test:</i> calculé selon CARB title2] |
| Pourcentage de matières volatiles | 88,8 % en poids |
| COV (moins l'eau et les solvants exempts) | 15 g/l [<i>Méthode de test:</i> Calculé selon le règlement 443.1 de SCAQMD] |
| Masse moléculaire | <i>Pas de données disponibles</i> |

| | |
|---------------------------------|--------------------------|
| Caractéristiques des particules | <i>Ne s'applique pas</i> |
|---------------------------------|--------------------------|

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Ce matériau pourrait s'avérer réactif avec certains agents et sous certaines conditions - consulter les autres titres de cette section.

10.2 Stabilité chimique

Stable.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

10.4 Condition à éviter

Chaleur

10.5 matériaux incompatibles

Agents oxydants forts.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Substance

Condition

Aucun connu.

Consulter la section 5.2 Décomposition dangereuse pour connaître la liste des produits de combustion.

SECTION 11 : Renseignements toxicologiques

Les informations ci-dessous peuvent être inconsistantes avec la classification du produit dans la section 2 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données toxicologiques de certains ingrédients peuvent ne pas être reprises dans la classification du produit et/ou les signes et symptômes de l'exposition. Une cause possible est qu'un ingrédient peut être présent en dessous du seuil d'étiquetage un ingrédient peut être indisponible pour l'exposition ou les données ne s'appliquent pas au produit dans son ensemble.

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Signes et symptômes d'exposition

Selon les données d'essai et/ou les renseignements sur les composants, ce matériau peut produire les effets suivants sur la santé :

Inhalation :

Irritation des voies respiratoires: Les signes/symptômes peuvent inclure la toux, des éternuements, l'écoulement nasal, des maux de tête, l'enrouement et des douleurs au nez et à la gorge.

Contact avec la peau :

Irritation modérée de la peau: les symptômes peuvent inclure: rougeurs locales, boursouflures, démangeaisons et desséchement, fissuration, formation de cloques, et la douleur Sensibilisation de contact (autre que photosensibilisation) : les symptômes peuvent inclure rougeurs, enflures, cloques et démangeaisons.

En cas de contact avec les yeux :

Irritation oculaire grave: les symptômes peuvent inclure rougeurs, gonflements, douleurs, larmes, opacité cornéenne, diminution de la vision avec risque d'altération permanente.

Ingestion :

Irritation gastro-intestinale: Les signes/symptômes peuvent inclure: douleurs abdominales, maux d'estomac, nausées, vomissements et diarrhée.

Données toxicologiques

Si un composant est listé en section 3 mais n'apparaît pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Toxicité aigüe

| Nom | Voie | Espèces | Valeur |
|---|---|-----------------------|---|
| Produit général | Ingestion | | Pas de données disponibles. Calculé ETA>5 000 mg/kg |
| Sulfates de sodium mono-C10-16-alkyl | Dermale | Rat | LD50 > 2 000 mg/kg |
| Sulfates de sodium mono-C10-16-alkyl | Ingestion | Rat | LD50 1 800 mg/kg |
| acides sulfoniques, hydroxyalcanes en C14-16 et alcènes en C14-16, sels de sodium | Dermale | Lapin | LD50 6 300 mg/kg |
| acides sulfoniques, hydroxyalcanes en C14-16 et alcènes en C14-16, sels de sodium | Inhalation-poussières / brouillard (4 heures) | Rat | LC50 > 52 mg/l |
| acides sulfoniques, hydroxyalcanes en C14-16 et alcènes en C14-16, sels de sodium | Ingestion | Rat | LD50 2 079 mg/kg |
| Alcools, C10-16 éthoxylés, sulfates, sels de sodium | Dermale | Rat | LD50 > 2 000 mg/kg |
| Alcools, C10-16 éthoxylés, sulfates, sels de sodium | Ingestion | Rat | LD50 2 870 mg/kg |
| Acide benzénesulfonique, dérivés mono-alkyles en C10-16, sels de sodium | Dermale | Rat | LD50 > 2 000 mg/kg |
| Acide benzénesulfonique, dérivés mono-alkyles en C10-16, sels de sodium | Ingestion | Rat | LD50 1 080 mg/kg |
| Propanaminium-1, amino-3 N-(carboxyméthyl) N,N-diméthyl-, dérivés N-acyles de coco, hydroxydes, sels internes | Dermale | Rat | LD50 > 2 000 mg/kg |
| Propanaminium-1, amino-3 N-(carboxyméthyl) N,N-diméthyl-, dérivés N-acyles de coco, hydroxydes, sels internes | Ingestion | Rat | LD50 > 1 500 mg/kg |
| Oxyde de dodecyldimethylamine | Ingestion | Rat | LD50 1 064 mg/kg |
| Oxyde de dodecyldimethylamine | Dermale | Composants similaires | LD50 > 2 000 mg/kg |
| Chlorure de Sodium | Dermale | Lapin | LD50 > 10 000 mg/kg |
| Chlorure de Sodium | Inhalation-poussières / brouillard (4 heures) | Rat | LC50 > 10,5 mg/l |
| Chlorure de Sodium | Ingestion | Rat | LD50 3 550 mg/kg |
| 5-chloro-2-methyl-4-isothiazoline-3-one | Dermale | Lapin | LD50 87 mg/kg |
| 5-chloro-2-methyl-4-isothiazoline-3-one | Inhalation-poussières / | Rat | LC50 0,171 mg/l |

Savon de Lavage de Voiture 3M™, 38378"

| | | | |
|---|---|-------|-----------------|
| | brouillard (4 heures) | | |
| 5-chloro-2-methyl-4-isothiazoline-3-one | Ingestion | Rat | LD50 40 mg/kg |
| 2-Méthyl-4-isothiazoline-3-one | Dermale | Lapin | LD50 87 mg/kg |
| 2-Méthyl-4-isothiazoline-3-one | Inhalation- poussières / brouillard (4 heures) | Rat | LC50 0,171 mg/l |
| 2-Méthyl-4-isothiazoline-3-one | Ingestion | Rat | LD50 40 mg/kg |

ETA = estimation de la toxicité aiguë

Corrosion/irritation cutanée

| Nom | Espèces | Valeur |
|---|---------------------|---------------------------------|
| Produit général | Données in Vitro | Irritant |
| Sulfates de sodium mono-C10-16-alkyl | Lapin | Irritant |
| acides sulfoniques, hydroxyalcanes en C14-16 et alcènes en C14-16, sels de sodium | Lapin | Irritant |
| Alcools, C10-16 éthoxylés, sulfates, sels de sodium | Lapin | Irritant |
| Acide benzènesulfonique, dérivés mono-alkyles en C10-16, sels de sodium | Lapin | Irritant |
| Propanaminium-1, amino-3 N-(carboxyméthyl) N,N-diméthyl-, dérivés N-acyles de coco, hydroxydes, sels internes | Lapin | Irritation minimale. |
| Oxyde de dodecyldimethylamine | Lapin | Irritant |
| Chlorure de Sodium | Lapin | Aucune irritation significative |
| 5-chloro-2-methyl-4-isothiazoline-3-one | Lapin | Corrosif |
| 2-Méthyl-4-isothiazoline-3-one | Lapin | Corrosif |

Blessures graves aux yeux/Irritation

| Nom | Espèces | Valeur |
|---|---------------------|-----------------|
| Produit général | Données in Vitro | Irritant grave |
| Sulfates de sodium mono-C10-16-alkyl | Lapin | Corrosif |
| acides sulfoniques, hydroxyalcanes en C14-16 et alcènes en C14-16, sels de sodium | Lapin | Corrosif |
| Alcools, C10-16 éthoxylés, sulfates, sels de sodium | Lapin | Corrosif |
| Acide benzènesulfonique, dérivés mono-alkyles en C10-16, sels de sodium | Lapin | Corrosif |
| Propanaminium-1, amino-3 N-(carboxyméthyl) N,N-diméthyl-, dérivés N-acyles de coco, hydroxydes, sels internes | Lapin | Corrosif |
| Oxyde de dodecyldimethylamine | Lapin | Corrosif |
| Chlorure de Sodium | Lapin | irritant légère |
| 5-chloro-2-methyl-4-isothiazoline-3-one | Lapin | Corrosif |
| 2-Méthyl-4-isothiazoline-3-one | Lapin | Corrosif |

Sensibilisation de la peau

| Nom | Espèces | Valeur |
|---|----------------------------------|---------------|
| Sulfates de sodium mono-C10-16-alkyl | Cochon d'Inde | Non classifié |
| acides sulfoniques, hydroxyalcanes en C14-16 et alcènes en C14-16, sels de sodium | Cochon d'Inde | Non classifié |
| Alcools, C10-16 éthoxylés, sulfates, sels de sodium | Cochon d'Inde | Non classifié |
| Acide benzènesulfonique, dérivés mono-alkyles en C10-16, sels de sodium | Cochon d'Inde | Non classifié |
| Propanaminium-1, amino-3 N-(carboxyméthyl) N,N-diméthyl-, dérivés N-acyles de coco, hydroxydes, sels internes | Multiple espèces animales. | Non classifié |
| Oxyde de dodecyldimethylamine | Cochon d'Inde | Non classifié |
| 5-chloro-2-methyl-4-isothiazoline-3-one | Hommet et animal | sensibilisant |
| 2-Méthyl-4-isothiazoline-3-one | Hommet et animal | sensibilisant |

Photosensibilisation

| Nom | Espèces | Valeur |
|---|------------------|-------------------------|
| 5-chloro-2-methyl-4-isothiazoline-3-one | Hommet et animal | N'est pas sensibilisant |
| 2-Méthyl-4-isothiazoline-3-one | Hommet et animal | N'est pas sensibilisant |

Sensibilisation respiratoire

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Mutagénicité des cellules germinales

| Nom | Voie | Valeur |
|---|----------|---|
| Sulfates de sodium mono-C10-16-alkyl | In Vitro | N'est pas mutagène |
| acides sulfoniques, hydroxyalcanes en C14-16 et alcènes en C14-16, sels de sodium | In Vitro | N'est pas mutagène |
| Alcools, C10-16 éthoxylés, sulfates, sels de sodium | In Vitro | N'est pas mutagène |
| Alcools, C10-16 éthoxylés, sulfates, sels de sodium | In vivo | N'est pas mutagène |
| Propanaminium-1, amino-3 N-(carboxyméthyl) N,N-diméthyl-, dérivés N-acyles de coco, hydroxydes, sels internes | In Vitro | N'est pas mutagène |
| Propanaminium-1, amino-3 N-(carboxyméthyl) N,N-diméthyl-, dérivés N-acyles de coco, hydroxydes, sels internes | In vivo | N'est pas mutagène |
| Oxyde de dodecyldimethylamine | In Vitro | N'est pas mutagène |
| Oxyde de dodecyldimethylamine | In vivo | N'est pas mutagène |
| Chlorure de Sodium | In Vitro | Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification. |
| Chlorure de Sodium | In vivo | Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification. |
| 5-chloro-2-methyl-4-isothiazoline-3-one | In vivo | N'est pas mutagène |
| 5-chloro-2-methyl-4-isothiazoline-3-one | In Vitro | Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification. |
| 2-Méthyl-4-isothiazoline-3-one | In vivo | N'est pas mutagène |
| 2-Méthyl-4-isothiazoline-3-one | In Vitro | Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification. |

Cancérogénicité :

| Nom | Voie | Espèces | Valeur |
|---|-----------|---------|-----------------|
| acides sulfoniques, hydroxyalcanes en C14-16 et alcènes en C14-16, sels de sodium | Ingestion | Rat | Non-cancérogène |
| Oxyde de dodecyldimethylamine | Dermale | Mouris | Non-cancérogène |
| Oxyde de dodecyldimethylamine | Ingestion | Rat | Non-cancérogène |
| Chlorure de Sodium | Ingestion | Rat | Non-cancérogène |
| 5-chloro-2-methyl-4-isothiazoline-3-one | Dermale | Mouris | Non-cancérogène |
| 5-chloro-2-methyl-4-isothiazoline-3-one | Ingestion | Rat | Non-cancérogène |
| 2-Méthyl-4-isothiazoline-3-one | Dermale | Mouris | Non-cancérogène |
| 2-Méthyl-4-isothiazoline-3-one | Ingestion | Rat | Non-cancérogène |

Effets toxiques sur la reproduction

Effets sur la reproduction et/ou le développement

| Nom | Voie | Valeur | Espèces | Résultat de l'essai | Durée d'exposition |
|--------------------------------------|-----------|-------------------------------------|---------|--|------------------------|
| Sulfates de sodium mono-C10-16-alkyl | Ingestion | Non classifié pour la développement | Rat | Niveau sans effet nocif observé 250 mg/kg/jour | pendant l'organogenèse |

Savon de Lavage de Voiture 3M™, 38378"

| | | | | | |
|---|-----------|---|--------|--|----------------------------------|
| acides sulfoniques, hydroxyalcanes en C14-16 et alcènes en C14-16, sels de sodium | Ingestion | Non classifié pour la développement | Mouris | Niveau sans effet nocif observé 2 mg/kg/jour | pendant l'organogenèse |
| Alcools, C10-16 éthoxylés, sulfates, sels de sodium | Ingestion | Non classifié pour la reproduction des femelles | Rat | Niveau sans effet nocif observé 300 mg/kg/jour | 2 génération |
| Alcools, C10-16 éthoxylés, sulfates, sels de sodium | Ingestion | Non classifié pour la reproduction masculine | Rat | Niveau sans effet nocif observé 300 mg/kg/jour | 2 génération |
| Alcools, C10-16 éthoxylés, sulfates, sels de sodium | Ingestion | Non classifié pour la développement | Rat | Niveau sans effet nocif observé 300 mg/kg/jour | 2 génération |
| Oxyde de dodecyldimethylamine | Ingestion | Non classifié pour la reproduction masculine | Rat | Niveau sans effet nocif observé 250 mg/kg/jour | 28 jours |
| Oxyde de dodecyldimethylamine | Ingestion | Non classifié pour la reproduction des femelles | Rat | Niveau sans effet nocif observé 100 mg/kg/jour | Avant l'accouplement - Lactation |
| Oxyde de dodecyldimethylamine | Ingestion | Non classifié pour la développement | Rat | Niveau sans effet nocif observé 25 mg/kg/jour | pendant la grossesse |
| 5-chloro-2-methyl-4-isothiazoline-3-one | Ingestion | Non classifié pour la reproduction des femelles | Rat | Niveau sans effet nocif observé 10 mg/kg/jour | 2 génération |
| 5-chloro-2-methyl-4-isothiazoline-3-one | Ingestion | Non classifié pour la reproduction masculine | Rat | Niveau sans effet nocif observé 10 mg/kg/jour | 2 génération |
| 5-chloro-2-methyl-4-isothiazoline-3-one | Ingestion | Non classifié pour la développement | Rat | Niveau sans effet nocif observé 15 mg/kg/jour | pendant l'organogenèse |
| 2-Méthyl-4-isothiazoline-3-one | Ingestion | Non classifié pour la reproduction des femelles | Rat | Niveau sans effet nocif observé 10 mg/kg/jour | 2 génération |
| 2-Méthyl-4-isothiazoline-3-one | Ingestion | Non classifié pour la reproduction masculine | Rat | Niveau sans effet nocif observé 10 mg/kg/jour | 2 génération |
| 2-Méthyl-4-isothiazoline-3-one | Ingestion | Non classifié pour la développement | Rat | Niveau sans effet nocif observé 15 mg/kg/jour | pendant l'organogenèse |

Organe(s) cible(s)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

| Nom | Voie | Organe(s) cible(s) | Valeur | Espèces | Résultat de l'essai | Durée d'exposition |
|---|------------|--------------------------|---|----------------------------------|--|--------------------|
| Sulfates de sodium mono-C10-16-alkyl | Inhalation | irritation respiratoires | Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification. | Risques pour la santé similaires | Niveau sans effet nocif observé pas disponible | |
| acides sulfoniques, hydroxyalcanes en C14-16 et alcènes en C14-16, sels de sodium | Inhalation | irritation respiratoires | Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification. | Risques pour la santé similaires | Niveau sans effet nocif observé Pas disponible | |
| Alcools, C10-16 éthoxylés, | Inhalation | irritation | Certaines données positives | Risques | Niveau sans | |

| | | | | | | |
|---|------------|--------------------------|---|----------------------------------|--|--|
| sulfates, sels de sodium | | respiratoires | existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification. | pour la santé similaires | effet nocif observé Pas disponible | |
| Acide benzènesulfonique, dérivés mono-alkyles en C10-16, sels de sodium | Inhalation | irritation respiratoires | Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification. | Risques pour la santé similaires | Niveau sans effet nocif observé pas disponible | |
| Propanaminium-1, amino-3 N-(carboxyméthyl) N,N-diméthyl-, dérivés N-acyles de coco, hydroxydes, sels internes | Inhalation | irritation respiratoires | Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification. | | Niveau sans effet nocif observé Pas disponible | |
| Oxyde de dodecyldimethylamine | Inhalation | irritation respiratoires | Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification. | Risques pour la santé similaires | Niveau sans effet nocif observé Pas disponible | |
| 5-chloro-2-methyl-4-isothiazoline-3-one | Inhalation | irritation respiratoires | Peut irriter les voies respiratoires. | Risques pour la santé similaires | Niveau sans effet nocif observé Pas disponible | |
| 2-Méthyl-4-isothiazoline-3-one | Inhalation | irritation respiratoires | Peut irriter les voies respiratoires. | Risques pour la santé similaires | Niveau sans effet nocif observé Pas disponible | |

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

| Nom | Voie | Organe(s) cible(s) | Valeur | Espèces | Résultat de l'essai | Durée d'exposition |
|---|-----------|---|---|---------|---|--------------------|
| acides sulfoniques, hydroxyalcanes en C14-16 et alcènes en C14-16, sels de sodium | Ingestion | Système endocrinien système vasculaire foie système immunitaire yeux rénale et / ou de la vessie | Non classifié | Rat | Niveau sans effet nocif observé 195 mg/kg/day | 2 années |
| Alcools, C10-16 éthoxylés, sulfates, sels de sodium | Dermale | la peau cœur Système endocrinien tube digestif système vasculaire foie système immunitaire Système nerveux yeux rénale et / ou de la vessie système respiratoire système vasculaire | Non classifié | Mouris | Niveau sans effet nocif observé 6,91 mg/day | 90 jours |
| Alcools, C10-16 éthoxylés, sulfates, sels de sodium | Ingestion | sang yeux | Non classifié | Rat | Niveau sans effet nocif observé 225 mg/kg/day | 90 jours |
| Propanaminium-1, amino-3 N-(carboxyméthyl) N,N-diméthyl-, dérivés N-acyles de coco, hydroxydes, sels internes | Ingestion | cœur Système endocrinien système vasculaire foie Système nerveux yeux rénale et / ou de la vessie | Non classifié | Rat | Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/day | 92 jours |
| Oxyde de dodecyldimethylamine | Dermale | la peau | Non classifié | Mouris | Niveau sans effet nocif observé 6,2 mg/kg/day | 91 jours |
| Oxyde de dodecyldimethylamine | Ingestion | yeux | Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification. | Rat | Niveau sans effet nocif observé 88 mg/kg/day | 90 jours |
| Oxyde de dodecyldimethylamine | Ingestion | cœur la peau Système | Non classifié | Rat | Niveau sans effet nocif | 90 jours |

Savon de Lavage de Voiture 3M™, 38378"

| | | | | | | |
|--------------------|-----------|--|---|-----|---|----------|
| | | endocrinien tube digestif système vasculaire foie système immunitaire muscles Système nerveux rénale et / ou de la vessie système respiratoire | | | observé 440 mg/kg/day | |
| Chlorure de Sodium | Ingestion | sang rénale et / ou de la vessie système vasculaire | Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification. | Rat | Niveau sans effet nocif observé 2 240 mg/kg/day | 9 mois |
| Chlorure de Sodium | Ingestion | Système nerveux yeux | Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification. | Rat | Niveau sans effet nocif observé 1 700 mg/kg/day | 90 jours |
| Chlorure de Sodium | Ingestion | foie système respiratoire | Non classifié | Rat | Niveau sans effet nocif observé 33 mg/kg/day | 90 jours |

Risque d'aspiration

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Veuillez communiquer à l'adresse ou au numéro de téléphone indiqué à la première page de la fiche signalétique santé-sécurité pour de plus amples renseignements sur ce matériau ou ses composants.

SECTION 12 : Renseignements écologiques

Pas de données disponibles.

SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes d'élimination

Éliminer les contenus/contenants conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux.

Évacuer les déchets vers une usine de gestion des déchets industriels autorisée. Les fûts/barils/contenants utilisés pour le transport et la manutention de produits chimiques dangereux (substances chimiques, mélanges, préparations classifiées comme dangereuses en vertu des règlements applicables) doivent être considérés, entreposés, traités et éliminés comme des déchets dangereux sauf mention contraire dans des règlements applicables sur la gestion des déchets. Consulter les organismes de réglementation concernés pour déterminer les installations de traitement et d'élimination disponibles.

SECTION 14 : Renseignements sur le transport

Pour l'informations de transport, s'il vous plaît visitez <http://3M.com/Transportinfo> ou par téléphone 1-800-364-3577 ou 651-737-6501.

SECTION 15 : Renseignements réglementaires

15.1. Réglementation/législation particulière à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Statut des inventaires

Contactez 3M pour plus de renseignements. Les composants de ce matériau sont conformes aux dispositions de la Korean

Toxic Chemical Control Law (loi coréenne de réglementation des produits chimiques toxiques). Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Communiquer avec la division des ventes pour obtenir plus de renseignements. Les composés de ce matériau sont conformes aux dispositions du NICNAS (National Industrial Chemical Notification and Assessment Scheme) de l'Australie. Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Communiquer avec la division des ventes pour obtenir plus de renseignements. Les composants de ce matériau sont conformes aux dispositions de la Japon Toxic Chemical Control Law (loi Japon de réglementation des produits chimiques toxiques). Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Communiquer avec la division des ventes pour obtenir plus de renseignements. Les composants de ce matériau sont conformes aux dispositions de la Philippines RA 6969 exigences. Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Communiquer avec la division des ventes pour obtenir plus de renseignements. Les composants de ce produit sont conformes aux exigences relatives aux avis sur les produits chimiques de la CEPA. Ce produit est conforme aux mesures sur la gestion environnementale des nouvelles substances chimiques. Tous les ingrédients sont listés ou exemptés de l'inventaire Chinois IECSC. Les composés de ce produit sont conformes aux exigences de notification chimiques de la TSCA (Loi réglementant les substances toxiques).

SECTION 16 : Autres renseignements

Classement des risques par la NFPA

Santé: 2 Inflammabilité: 1 Instabilité : 0 Risques particuliers : Aucun

Les cotes d'évaluation des risques établies par la National Fire Protection Association (NFPA) sont destinées à aider le personnel d'intervention d'urgence à déterminer les risques présentés par l'exposition aiguë à court terme à un matériau au cours d'incendies, de déversements ou d'autres situations d'urgence semblables. Pour les établir, on tient principalement compte des propriétés physiques et toxiques du matériau, mais également des propriétés toxiques des produits de combustion ou de décomposition qui sont générés en grande quantité.

| | | | |
|-----------------------------|------------|---------------------------------------|------------|
| Groupe de document : | 29-7823-7 | Numéro de la version : | 7.00 |
| Date de parution : | 2025/07/10 | Remplace la version datée de : | 2025/06/27 |

Les renseignements contenus dans la présente fiches de données de sécurité (FDS) étaient jugés exacts au moment de la publication. 3M N'OUFFRE AUCUNE GARANTIE OU CONDITION EXPLICITE OU IMPLICITE, TATUTAIRE OU AUTRE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER, OU TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DÉCOULANT DE LA CONDUITE DES AFFAIRES, DES PRATIQUES COURANTES ET DES USAGES DU COMMERCE. Il incombe à l'utilisateur d'établir si le produit 3M convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue. Comme l'utilisateur est parfois seul à connaître les nombreux facteurs qui interviennent dans l'utilisation et l'application d'un produit 3M et à y exercer un quelconque pouvoir, il est essentiel qu'il évalue le produit 3M avant de déterminer s'il convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue.

Les FDS de 3M Canada sont disponibles sur www.3m.ca